

**Formation AIPR**  
Autorisation d'intervention à proximité des réseaux



**AIPR**

**Public visé :**

**AIPR Concepteur** : la personne en charge de la préparation et/ou du suivi de travaux. Chef d'entreprise, Chef de projet, conducteur de travaux.

**AIPR Opérateur** : Toute personne travaillant à proximité de réseaux aériens ou enterrés avec ou sans engin. Tous les salariés intervenant sur les chantiers.

**AIPR Encadrant** : Personnes en charge de la préparation administrative et technique des travaux

Pour chaque entreprise, il faut :

- Que toutes les personnes travaillant sur les chantiers possèdent l'AIPR Opérateur
- Qu'à minima une personne de l'entreprise dispose de l'AIPR Concepteur (sauf si cette entreprise intervient exclusivement en sous-traitance, dans ce cas, l'AIPR Opérateur suffit).

**Pré requis :**

Maitriser la lecture et la compréhension de la langue française – QCM sur site du Ministère de la transition Ecologique

**Email :** patrice.brunet@fpa-prevention.com

**Téléphone :** 06 68 26 29 59

**Adresse :** 3 Rue du Golf, CS 60073  
33701 MÉRIGNAC CEDEX

**FPA - Formation Prevention Accompagnement**

Organisme de formation - Numéro OF : 75331256533

Siret : 888 105 228 000 17 - RCS Bordeaux - SAS au capital de 1000 €

APE : 8559 A - N° de TVA : FR 24513520817

[www.fpa-prevention.com](http://www.fpa-prevention.com)

## Objectif(s) pédagogique (s)

- Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
- Comprendre les obligations et responsabilités des différentes parties prenantes
- Adopter les bonnes pratiques anti-endommagement des réseaux pour sécuriser les biens et les personnes.
- Réussir l'examen QCM pour être autorisé à intervenir à proximité des réseaux.

## Durée et modalité d'organisation :

- **Dates** : 1 session de chaque Niveau par mois
- **Durée** : 6h de formation 1h de test QCM
- **Taille du groupe** : 10 Max personnes en présentiel -Pour la réalisation de la session minimum 3
- **Conditions matérielles requises** : Disposer d'un PC ou d'une tablette
- **Lieux** : En intra entreprise ou inter et en e-learning

## Accessibilité :

L'organisme de formation mobilise les expertises, outils et réseaux partenaires pour favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

## Tarifs :

En centre de formation : 250€ ttc

En intra entreprise : sur devis nous consulter

Formation en E-learning : nous consulter – QCM obligatoirement en salle

## Déroulé / contenu de la formation :

**Module 1** : Connaitre et comprendre la réforme réglementaire : principaux (30 mn) points de repère

**Module 2** : Procédures pour le responsable de projet avant les chantiers (3.30h)

- Les différents acteurs de la réforme DT – DICT
- Réalisation des investigations complémentaires
- Les intervenants des réseaux et leurs rôles
- L'identification des réseaux
- Le marquage-piquetage
- La reconnaissance sur le terrain
- L'exécution des travaux
- En cas de dommage, d'arrêt de chantier

**Module 3** : - Mise en application, cas pratiques, QCM à blanc, jeux de rôles. (2h).

**Module 4** : Examen QCM (1h)

### Moyen d'encadrement :

Formateur ou Prestataire de FPA,

- Formateur Titré FPA (Formateur professionnel d'adultes)
- Habilité AIPR Concepteur
- Disposant d'une solide expérience terrain

### Méthodes mobilisées : (Moyens pédagogiques et techniques)

- Exposé en langue française avec support PowerPoint, vidéo, échanges d'expériences, questions/réponses, QCM

### **Modalités de suivi et d'évaluation :**

- Evaluation tout au long de la formation par des QCM à blancs
- Validation des acquis par l'examen QCM AIPR à passer sur le site internet du Ministère de l'environnement .
- Attestation de compétence AIPR (durée de validité : 5 ans)

### **Livrables remis aux stagiaires :**

- Attestation de présence
- Attestation de réussite
- Supports de formation

### **Modalités et délai d'accès :**

- Centre de formation : Planning sur le site internet : **fpa-prévention.com** avec formulaire de réservation, Inscription 1 semaine avant au plus tard et sous réserve des places disponibles – Participants minimum : 3
- En intra : sous 15 jours ouvrés minimum
- En E-learning : Faire la demande sur le site Internet : **fpa-prévention.com**